

# Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Avril / Mai / Juin 2013

Belgique-Belgie  
P.P. P 102023  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491  
Bureau de dépôt  
Bruxelles 5  
Ch. de Boondael 55

Numéro 118



Comprendre la surdicécité : quelques pistes

# Sommaire

Le texte inspire le geste

Trimestriel d'éducation permanente édité par  
la **FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS**

**DE BELGIQUE ASBL.**

Rue Van Eyck, 11A /4

1050 Bruxelles - Belgique

Fax : +32 (0)2 644 68 44

Tél : +32 (0)2 644 69 01

E-mail : [sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)

Site web : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

**Editrice responsable**

Martine Fraiture

**Rédactrice en chef**

Marie-Florence Devalet

**Comité de Rédaction**

Martine Fraiture

Julie-Anne Berhin

Alfred Fiévet

Monique Rousseau

Anne Burgraff

**Mise en page**

Marie-Florence Devalet

**Ont collaboré**

**à ce numéro**

Arlette Sodoyez

Charlotte Mogenet

L'équipe de l'ASMT

L'équipe de la

FFSB-Jeunes

Patrice Jabeneau

et bien d'autres encore....!

**Couverture:**

Photographie de la FFSB-Jeunes.

**Dessins:**

Arnaud Balard

3	EDITO	
4	DOSSIER	Comprendre la surdicécité : quelques pistes.
10	ACTUALITÉS	La création d'un corpus LSF, un grand pas pour la recherche.
11	SERVICE ANIMATION	A la rencontre des questions de bioéthique Les activités du Service Animation.
14	FFSB-JEUNES	Les activités de la FFSB-Jeunes.
16	ASSOCIATIONS	De l'art de bien se comprendre: à propos de la langue des signes unifiée.
18		Enfin «Raconte-moi en signant» !
20		Quatro Tibou, un jeu de société pas comme les autres !
22		Pour s'enrichir en montagne, une bonne adresse à ne pas oublier !
24		Le festival international des lesbiennes sourdes s'invite en Belgique !
26	AGENDA	L'agenda des associations.
30	CFLS	Du Signe au Mot.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES  
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

## Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte du Sournal :

IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

15 euros pour l'abonnement d'un an civil

20 euros ou plus comme abonné de soutien

25 euros pour l'étranger

## Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhauflaire 153

4820 Dison

Tél : 087 31 28 47

Fax : 087 31 25 01

E-mail : [info@sabelprint.be](mailto:info@sabelprint.be)

[www.sabelprint.be](http://www.sabelprint.be)



## Le mot de la rédaction

**D**ans ce numéro, outre nos rubriques habituelles, nous consacrons une large part aux initiatives menées par les associations, on y parle du jeu de société de l'ASMT, des Montagnes du Silence qui restent un concept unique en francophonie, et de l'inédit festival international des femmes sourdes et lesbiennes. J'espère que vous aurez aussi le plaisir de découvrir le premier article d'une chronique sur le CFLS. Celui-ci nous a exprimé son besoin de disposer d'un espace neutre lui permettant de parler de son travail, regrettant qu'un seul article ne soit pas suffisant. C'est pourquoi, nous le retrouverons aussi dans le prochain Sournal.

Nous espérons que, au Sournal et à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, bien que le sujet de la surdicécité ne soit pas notre domaine de prédilection, le dossier de ce numéro saura contribuer à vous donner quelques pistes d'investigation et de réflexion. N'hésitez pas à nous solliciter pour des renseignements complémentaires; nous essayerons de vous diriger vers nos sources connues ([sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)).

Bonne lecture à tous !

MARIE-FLORENCE DEVALET,  
rédactrice en chef

Edito  
de la



Chers Tous,

Le printemps arrive, on l'espère, car l'incroyable pagaille apportée par le froid et la neige durant ce mois de mars nous en a fait douter alors que la date approchait.

Et pourtant, l'incroyable ne se résume pas à la météo chez nous.

Tout récemment, j'ai eu l'occasion d'assister à un exposé fort intéressant «La surdité, un handicap ? Réponses sociales et médicales» donné par un médecin, dans une faculté de médecine, lequel était suivi de celui d'un animateur de la FFSB. On vous en parle à la page 11 de ce numéro.

S'ensuit un débat de questions/réponses et où l'incroyable question suivante fut posée par un médecin ORL dont je ne connais pas le nom : « pourquoi les sourds ont-ils besoin de se retrouver en communauté alors que ceux qui souffrent de déficience de l'odorat ou du goût ne le font pas ?! » Ce n'est pas une blague ! Ce médecin ORL a vraiment posé cette question. On me dit ensuite que ce médecin ORL n'avait jamais rencontré de sourds et n'en avait donc aucune idée. Mais, étant ORL, il a forcément appris tout ce qu'il faut concernant la gorge, le nez et... l'oreille. Il y a certainement une grande lacune dans la formation des médecins et il faudrait améliorer cela.

Sachant que depuis novembre 2006, des bébés sont dépistés très précocement chez nous, on avait espéré que le suivi et surtout l'information seraient correctement donnés aux parents, pas seulement sur le plan médical mais également et surtout sur le plan humain, ... et ce pour répondre aux véritables besoins de l'enfant sourd qui deviendra un citoyen comme un autre (voir entre autres la brochure de 2005 sur : [http://www.ffsb.be/sites/default/files/publications/documents\\_Lexique-ONE.pdf](http://www.ffsb.be/sites/default/files/publications/documents_Lexique-ONE.pdf)). Mais, à ce qu'il semble, nous en sommes encore loin et nous avons encore beaucoup de pain sur la planche pour expliquer, sensibiliser et convaincre la société et surtout ceux qui peuvent influencer les décisions prises pour élaborer les lois.

Beaucoup de pain sur la planche, ce qui veut dire que nous avons, plus que jamais, besoin que davantage de personnes compétentes puissent donner un peu de leur temps au sein du Conseil d'Administration ou dans l'une des Commissions de la FFSB. Quelques mandats viendront à échéance à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 26 mai.

Vous voulez changer la société ? La rendre plus accessible pour les personnes sourdes et malentendantes ? Vous savez ce que vous pouvez faire : vous engager et/ou soutenir la FFSB !

MARTINE FRAITURE, présidente de la FFSB

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 40 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : IBAN : BE05 3100 2664 4875 BIC : BBRUBEBB

Merci de ne pas nous oublier



## Comprendre la surdicécité : quelques pistes.

**La récente actualité sur l'euthanasie des jumeaux sourds et aveugles a suscité le débat sur les sourds-aveugles dans le monde du handicap, ainsi que dans les médias, où l'on parle de qualité de vie et où les questions fusent. A travers ce dossier, nous allons tenter de vous donner quelques pistes pour en savoir plus.**

Courant janvier, une polémique a beaucoup fait parler d'elle. Il s'agit de l'euthanasie, le 14 décembre dernier, de jumeaux sourds anversoïis qui allaient devenir aveugles. Ils ont émis une requête auprès de leurs médecins pour que ceux-ci acceptent de les euthanasier tous les deux. Cette demande a été acceptée. L'événement a provoqué un tollé dans la communauté sourde, mais aussi dans le monde du handicap en général. En effet, les médias francophones ont présenté ces jumeaux comme n'ayant que la surdicécité comme problème, sans autres problèmes physiques et que c'était l'idée de ne plus pouvoir se voir qui les faisait souffrir et qui les a conduits à formuler cette demande. Cette affirmation n'était pas tout à fait correcte, comme l'a rectifié leur médecin par la suite pour le journal flamand *De Standaard* le 15 janvier. En réalité, ils souffraient de limitations physiques de plus en plus graves, qui devenaient difficiles à soigner correctement en raison de leur cécité progressive, le choix de médicaments s'en trouvant limité. Mais la nouvelle est tombée dans les journaux alors que le Parti Socialiste réitérait son souhait de voir la loi sur l'euthanasie étendue aux mineurs et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Peut-on parler de manipulation de la part des médias ? Ce n'est pas de ce sujet dont nous voulons parler dans ce dossier, mais bien de la surdicécité

de manière générale et de façon plus spécifique, en francophonie belge.

Luc Walraedt est le directeur de la seule institution en Wallonie pouvant accueillir et accompagner des personnes sourdes et aveugles : La Bastide située à Namur. Elle héberge actuellement quatorze personnes sourdes et aveugles sur un total de quatre-vingt résidents. Monsieur Walraedt a très bien exprimé ce qui est aussi la pensée de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique dans le journal *Métro* le 23 janvier dernier : les pouvoirs publics doivent accorder davantage de moyens pour permettre à ces personnes de poursuivre une vie digne et il semble important, vu l'actualité, de parler encore une fois des aides dont peuvent bénéficier ces personnes sourdes et aveugles. En Flandre, c'est l'institut *Spermalie*, situé à Bruges, qui est habilité à accueillir ces personnes. Ensemble, la Bastide et *Spermalie* estiment qu'il en existe plusieurs centaines en Belgique, la surdicécité concernant également les personnes âgées.

### Une question de vocabulaire

Le piège du terme sourd-aveugle, c'est qu'il ne désigne pas forcément une personne complètement sourde et complètement aveugle, il peut aussi

vouloir dire « sourd-malvoyant » ou « malentendant-malvoyant » ou encore « malentendant-aveugle ». C'est pourquoi on préfère souvent parler de « surdicécité » ou de « personnes atteintes de surdicécité » de manière générale, même si, dans la plupart des textes, on continue à parler de personnes « sourdes-aveugles » ou de personnes « sourdaveugles » pour désigner l'ensemble des personnes qui sont atteintes de ce handicap, quel qu'en soit le degré. Afin de faciliter l'écriture et la lecture, c'est ce dernier terme que nous utiliserons dans ce dossier.

### Un handicap à part

Les personnes sourdaveugles constituent un groupe à part de personnes handicapées. Le 1er avril 2004, le Parlement européen a adopté la « Déclaration écrite sur les droits des personnes sourdes-aveugles », amenant dans la foulée les Etats Membres à reconnaître à leur tour ce handicap. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, trois quarts des Etats Membres ne l'ont toujours pas fait, dont la Belgique.

Souvent, les personnes sourdaveugles ne se reconnaissent ni dans le groupe des sourds, ni dans le groupe des aveugles. Elles éprouvent des difficultés à s'intégrer tant auprès des personnes sourdes, qui utilisent un

mode d'expression essentiellement visuel (lecture labiale, langue des signes,...) qu'auprès des personnes aveugles, dont le mode d'expression et de communication est essentiellement acoustique (oral, auditif). Lorsque, malgré tout, elles essayent de s'intégrer, elles se heurtent souvent à de l'antipathie ou à une prise de conscience trop lente. En fait, contrairement à l'opinion populaire, il s'avère difficile pour les personnes handicapées de manifester de la sympathie et de la compréhension pour un handicap autre que le leur. Comme on le verra plus loin, la communication multimodale s'avère encore, de plusieurs manières, la meilleure solution pour la majorité des personnes sourdaveugles. Un peu partout dans le monde, ce handicap spécifique est traité par des associations qui travaillent principalement tantôt avec des personnes aveugles, tantôt avec des personnes sourdes et, plus rarement, par des associations spécifiques. A la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, la connaissance du sujet se limite essentiellement aux personnes sourdes porteuses du syndrome d'Usher puisque, pour une bonne partie d'entre elles, ce dernier affecte des personnes nées sourdes, à différents degrés de surdité. En Suisse, l'UCBA, l'Union Centrale Suisse pour le Bien des Aveugles, a édité de nombreuses brochures disponibles en français sur la surdicécité. Elles sont relativement complètes et permettent d'obtenir une information de base, spécifiquement sur la surdicécité. De ces brochures sont tirées une partie des informations qui vont suivre. Nous les conseillons à toute personne voulant en savoir plus sur la surdicécité. Elles sont disponibles sur demande via ce lien : <http://www.szb.ch/fr/>. On y trouve des résultats d'enquêtes, des brochures sur l'attitude à adopter,

les moyens de communication, la mobilité spécifique, des informations plus générales et statistiques,...

## La communication avec les personnes sourdaveugles

On lit souvent qu'il existe des moyens de communication spécifiquement adaptés aux personnes sourdaveugles mais, en général, on les connaît mal. La communauté sourde peut, le plus souvent, parler de ce qu'elle connaît, et c'est bien normal, c'est-à-dire la langue des signes et les autres moyens de communication visuels. Peut-être avez-vous déjà croisé une personne sourde et aveugle ou malvoyante et observé comment se passait la communication entre elle et la personne qui l'accompagne ? Peut-être avez-vous déjà constaté que la personne aveugle posait ses mains sur les mains signantes de la personne qui l'accompagne ? Ou encore avez-vous vu cette dernière signer dans un espace restreint, tout près de son visage ? Pourtant, la langue des signes tactile n'est pas la seule option qui s'offre aux personnes sourdaveugles.

La communication orale et la lecture labiale peuvent aussi être utilisées avec les personnes sourdaveugles qui ont des restes auditifs et peuvent tirer profit d'aides techniques. Cependant, cela demande qu'elles soient utilisées comme pour les personnes sourdes mais de manière bien plus exigeante encore : dans un environnement exempt de bruits parasites, de façon calme, posée, avec des phrases courtes qui vont droit à l'essentiel, dans un endroit correctement éclairé s'il s'agit de la lecture labiale. Il faut que la personne qui parle reste calme, n'ait pas de mouvements parasites du visage qui peuvent perturber la compréhension auditive ou labiale.

Il ne faut pas non plus qu'elle parle et montre quelque chose en même temps.

La communication écrite, quant à elle, peut encore se faire de différentes façons pour les personnes sourdaveugles. Bien entendu, quand on parle d'écriture pour les aveugles, on pense tout de suite à l'écriture mise au point par Louis Braille, mais ce n'est pas l'unique solution. De plus, Internet et les ordinateurs peuvent aujourd'hui être d'une aide précieuse, dans la mesure où il existe des logiciels qui peuvent changer les couleurs et adapter la taille des caractères écrits à l'écran, ce qui est particulièrement utile aux personnes disposant encore d'une certaine acuité visuelle.

L'écriture majuscule tactile consiste, pour la personne qui s'exprime, à écrire les lettres majuscules (et/ou les chiffres) des mots dans la paume de la personne aveugle. Cette méthode présente l'avantage d'être facile à assimiler, puisqu'elle a recours à un code d'écriture déjà connu par ceux qui peuvent ou ont pu voir. Par contre, elle s'avère très fatigante pour la personne aveugle, qui doit déchiffrer les écritures et elle demande, par conséquent, une très grande concentration.

L'utilisation de l'écriture braille reste une solution intéressante pour les personnes sourdaveugles dans la mesure où elle permet :

- de rendre la perception de l'information moins fatigante parce qu'elle sollicite un autre sens que la vue et l'ouïe. Le braille peut être lu en étant détendu et en position confortable.
- elle permet d'utiliser les ordinateurs et les téléphones portables.
- elle sert à marquer des objets de la vie courante, sur des boîtes de

médicaments, sur des appareils techniques,...

- d'utiliser la ligne braille. La ligne braille est un appareil rattaché à un ordinateur qui permet de transformer toutes les écritures en écriture braille en une fraction de seconde (dans ce cas, l'alphabet braille contient alors huit points au lieu des six points habituels). De petites lignes brailles peuvent être raccordées à des claviers portables ou à des téléphones portables via une liaison par câble ou sans fil.

Afin de communiquer de façon plus efficace et moins fatigante que l'écriture majuscule dans la main, il est également possible d'utiliser le Lorm. C'est un alphabet manuel qui présente l'avantage de pouvoir être appris à tout âge, mais il faut que l'entourage de la personne sourdaveugle l'apprenne aussi afin de pouvoir communiquer avec elle par ce système. Le Lorm reste néanmoins une technique difficile car les lettres, puis les mots, doivent être mémorisés, reliés entre eux, pour saisir les phrases et leur sens. Il exige beaucoup de concentration même lorsqu'il est bien maîtrisé. Il demande aussi une bonne dose d'entraînement pour pouvoir être utilisé de façon courante. Néanmoins, il existe des cours et des aides pour acquérir l'alphabet Lorm.

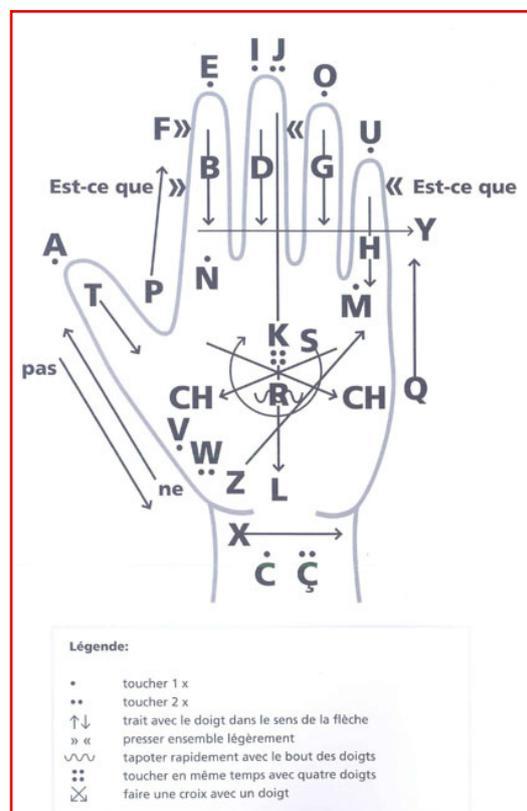
Il est aussi tout à fait possible d'utiliser la langue des signes pour communiquer avec les personnes sourdaveugles. Néanmoins, comme c'est une langue à part entière et non un code, elle reste réservée aux personnes sourdaveugles qui ont déjà vu et ont pu l'apprendre avant que leur vision ne diminue. Elle est donc souvent utilisée avec les personnes sourdes porteuses du syndrome d'Usher. Une personne sourde qui sait qu'elle deviendra aveugle

progressivement a tout intérêt à l'apprendre. Dans ce cas, la façon adaptée de signer est dans un espace restreint autour du visage, comme l'indique l'illustration sur cette page.

De même, la langue des signes tactile est tout à fait utilisable, c'est ce qu'on appelle la langue des signes à quatre mains. C'est de cela qu'il s'agit lorsque vous voyez une personne aveugle poser les mains sur celles de la personne qui signe en face d'elle ou encore sur les mains de la personne qui l'accompagne et qui lui parle ou traduit tout ce qui se dit autour d'elle. Dans ce cas, les expressions du visage, qui ne sont pas vues, doivent être signées aussi. La connaissance de la langue des signes permet aussi, en principe, de pouvoir faire appel à des interprètes, en particulier lorsque la personne sourde ne parle pas. La personne aveugle peut signer et l'interprète, voyante, traduit ensuite dans les deux sens. La dactylogogie peut aussi être appliquée comme alphabet tactile, de la même façon que la langue des signes. Il existe également d'autres variantes de la langue des signes tactile, comme l'utilisation de deux mains au lieu de quatre, accompagnées d'autres modes de communication, mais le principe reste similaire.

Parmi d'autres modes de communications, on peut citer la communication haptique (par le toucher). Etant donné que la maîtrise du Lorm prend beaucoup de temps, des « abréviations », des codes, ont été imaginées pour permettre de fournir plus rapidement une information sur l'environnement et le contexte dans lequel se trouve la personne sourdaveugle. Ce moyen de communication peut aussi transmettre des informations sur l'humeur des personnes présentes

## Le Lorm



ou de celles dont on parle. C'est un système tactile qui est utilisé de façon parallèle aux autres moyens de communication. Il peut compléter les langues parlées et signées. Pour ce faire, on utilise le bras ou l'avant-bras de la personne sourdaveugle. De cette façon, les personnes sourdaveugles peuvent, par exemple, rire ou s'énerver avec les autres lorsqu'on leur explique l'atmosphère d'une pièce ou l'humeur d'une ou de plusieurs personnes. Dans cette forme de communication tactile, le dos de la main est utilisé pour signifier le visage et les doigts correspondent aux cheveux. Par exemple, les yeux sont représentés par un toucher de deux points sous la base des doigts avec l'index. Pour le nez, on trace un trait avec l'index depuis les yeux jusqu'à la base de la main. Pour la bouche, on dessine un arc avec l'index sur la base de la main en signalant une expression (tristesse,

gestes sur l'épaule et parfois, le dos. En général, toutes ces parties ne sont pas perçues comme étant intimes, mais leur choix a une influence sur la distance entre les deux personnes qui communiquent. Il est donc préférable d'en discuter au préalable avec la personne sourdaveugle. Il est vraisemblable qu'il n'existe pas encore tout à fait de véritable codification de la communication haptique.

Enfin, les brochures de l'UCBA décrivent les techniques de mobilité, en mettant l'accent sur la position entre les deux personnes, mais elles soulignent aussi l'importance de la précision et de la connaissance de quelques règles pour conduire une personne sourdaveugle. Elles parlent en outre des informations que l'on peut ou que l'on doit transmettre à la personne sourdaveugle et de quelle manière. L'un des points essentiels est de ne pas attendre de la personne sourdaveugle qu'elle demande des informations, car elle ne peut pas poser de questions sur quelque chose dont elle ignore l'existence. Il faut veiller à être précis dans ses descriptions: par exemple, si on dit « c'est un beau paysage » ou si on dit « c'est un ciel bleu, avec des petits oiseaux, une herbe très verte qui rappelle le printemps... », le degré de description est différent.

L'accès à l'information constitue déjà un problème de taille pour les personnes sourdes, mais il devient encore plus important pour les personnes sourdaveugles. Il faut, certes, leur fournir une information dans la mesure du possible, chercher à savoir quoi décrire et comment le faire, mais il faut aussi être conscient qu'il est très fatigant à la fois de donner de l'information et d'en recevoir. Souvent, un contact rapproché avec la personne sourdaveugle permet de

savoir, après communication avec elle, ce qu'elle préfère recevoir comme information, quand et comment. Il est d'ailleurs important de privilégier des moments de communication bien précis, dans un environnement favorable. Il faut éviter de s'y prêter en marchant, dans un lieu mal éclairé, voire avec une mauvaise acoustique.

## Une débrouillardise au quotidien

En Suisse, l'«Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich» a réalisé des enquêtes en interrogeant de nombreuses personnes. Ces études ont révélé que la plupart du temps, pour rester mobiles, ces personnes préfèrent prendre des risques plutôt que de dépendre de quelqu'un d'autre et de perdre leur autonomie. Voici une anecdote très révélatrice: « Maintenant avec la surdicécité, j'ai relativement plus de peine, surtout dans le quotidien, lorsqu'on est à l'intérieur avec beaucoup de gens, ou par exemple dans la rue et qu'on devrait traverser la route et qu'il y a du bruit, ou comme ça, là je fais à chaque fois vraiment une prière pour réussir à traverser, vraiment... (rit) je sors alors ma canne et j'espère que la voiture va vraiment s'arrêter. C'est comme ça, oui, vraiment. ». Ainsi, pour se mouvoir, elles doivent recourir à de véritables stratégies comme utiliser des itinéraires connus, se faire accompagner, préparer de façon détaillée l'itinéraire à prendre.

Les contacts sociaux et la communication avec les autres relèvent aussi souvent du parcours du combattant. Pour rester en contact avec les autres, elles doivent souvent avoir accès à l'information de manière générale pour savoir ce

qu'il se dit, quelles sont les dernières nouvelles, mais aussi trouver des moyens d'apprendre de nouvelles choses... Une des grandes difficultés dans les relations sociales est parfois le risque d'entrer très vite dans une relation d'aide. Oui, la personne sourdaveugle a besoin d'aide et il est parfois difficile de recevoir de l'aide sans pouvoir en donner en retour. Pour éviter cela, certaines personnes adoptent, là aussi, des stratégies comme intensifier les contacts familiaux, avec ses voisins, s'installer en maison de retraite ou échanger par le biais d'Internet. D'où l'importance de pouvoir bénéficier « d'assistants en communication » bénévoles ou professionnels.. Cela leur permet de sortir de ces relations d'aide à chaque fois qu'elles développent des contacts rapprochés avec d'autres personnes.

En Suisse, la profession d'assistant en communication a été développée avec le soutien de l'UCBA dès 2008 grâce à la mise en place de formations spécifiques, ouvertes tant aux personnes entendant qu'aux personnes sourdes. Le rôle de l'assistant est d'aider la personne sourdaveugle à recevoir de l'information sur son environnement. Elle va non seulement la guider dans ses déplacements quotidiens, mais aussi lui transmettre ce qui se dit autour d'elle et faciliter la communication avec d'autres personnes. Qu'une telle fonction existe aussi, à titre professionnel, en Belgique, serait plus que souhaitable.

Une autre grande difficulté des personnes sourdaveugles est de pouvoir s'occuper, les possibilités de participations se trouvant rapidement réduites. Faire partie d'un groupe d'entraide peut aider, comme s'investir dans des activités créatrices. A ce niveau là aussi, un grand manque

structurel est évident en Belgique.

Enfin, de manière générale, l'évolution du handicap, ce qui fréquemment le cas, demande un investissement émotionnel important pour concevoir de nouvelles façons de vivre. Les besoins en accompagnement se font très vite sentir et le sentiment de discrimination n'est jamais très loin. La mise en place de solutions adaptées à ces personnes devrait faire partie d'un programme solide, ici, en Belgique. Nous verrons plus loin qu'on peut déjà commencer par de petits aménagements au sein de la communauté sourde, pour les personnes sourdes que nous côtoyons le plus souvent, à savoir celles porteuses du syndrome d'Usher.

## Le Syndrome d'Usher, rappel des bases...

Le Syndrome d'Usher, bien qu'on en parle depuis des décennies, reste encore trop méconnu à la fois des professionnels de la surdité, des personnes sourdes, des familles, ... Et pourtant, il est crucial d'en diffuser l'information, non seulement parce que toute personne sourde de naissance est susceptible d'en porter le gène, mais aussi parce que plus vite la personne sourde et malvoyante connaît ses limitations, plus vite elle peut trouver des moyens de s'adapter.

Pour en comprendre les principes et les limites, passons par l'approche médicale : c'est une maladie génétique à transmission récessive qui cause la surdité ainsi que la cécité progressive par la rétinite pigmentaire (une maladie de l'œil). 50% des personnes atteintes présentent aussi des problèmes d'équilibre. Elle touche les hommes autant que les femmes. La transmission récessive signifie

qu'il faut hériter de deux gènes, un de chaque parent, pour que le syndrome se manifeste. Si on n'hérite que d'un seul gène, le syndrome ne se manifestera pas, mais il reste possible de transmettre ce gène à l'un de ses enfants.

Il existe trois types de syndromes d'Usher et, dans les grandes lignes:

Le type 1 cause :

- une surdité profonde
- des troubles de l'équilibre
- une rétinite pigmentaire qui apparaît avant la puberté

Le type 2 cause :

- une surdité modérée
- pas de troubles de l'équilibre
- une rétinite pigmentaire qui apparaît autour de 20 ou 30 ans.

Le type 3 cause :

- une surdité progressive.

Le premier des trois problèmes aux yeux de ces personnes est la cécité nocturne, c'est-à-dire la difficulté, anormale, de voir dans l'obscurité, mais aussi de s'accoutumer à la lumière vive ou à des variations brusques de l'éclairage. C'est souvent la première manifestation de la maladie chez l'individu qui en est porteur. Ainsi, ces difficultés apparaissent souvent avant les autres et lorsque c'est un enfant qui est atteint, elles sont souvent assimilées à de la maladresse ou de la stupidité. D'où l'importance d'en connaître les symptômes.

Le deuxième est la réduction du champ visuel, plus ou moins forte, plus ou moins rapide, mais dans la plupart des cas, elle reste progressive. Cette réduction, qui est souvent appelée la « vue en tunnel », signifie que la personne perd aussi la capacité à localiser avec précision

des personnes ou des objets qui ne sont pas directement en face d'elle. La même personne peut, par exemple, être tout à fait capable de lire un horaire d'autobus, tandis qu'elle aura des difficultés à trouver la station !

Enfin, le troisième problème, qui est souvent celui qui apparaît le plus tard, est la difficulté de distinguer des détails: par exemple, la personne a besoin de lire les textes en gros caractères et éprouve donc aussi parfois des difficultés à lire cet horaire d'autobus qu'elle pouvait encore lire avant !

## Les pièges de l'annonce

Apprendre que son enfant est porteur du syndrome d'Usher est souvent un choc pour les parents. Parfois, l'annonce de la maladie est faite à un seul des parents, qui doit ensuite l'annoncer à son conjoint et à son enfant. Il faut être conscient que c'est une étape très pénible à vivre. Bien souvent, les parents d'un enfant sourd, après avoir surmonté l'obstacle de la surdité, après s'être débattus pendant des années avec les difficultés liées à l'apprentissage de la parole, de la lecture sur les lèvres, de la langue des signes, des appareils auditifs et/ou implants cochléaires, voient enfin le bout du tunnel. Leur fils ou leur fille commence à sortir, débute une vie professionnelle, apprend même peut-être à conduire... et ils apprennent la nouvelle... De plus, souvent, lors de l'annonce, l'accompagnement est assez précaire. Pour certains parents, c'est un terrible choc, très douloureux à encaisser; parfois, ils gardent le verdict pour eux-mêmes et ne le révèlent à leur enfant que lorsque celui-ci s'apprête à se marier ou à exercer un métier trop dangereux ou, pire, à la suite d'un accident.



C'est très difficile pour le jeune adulte ensuite, d'accepter qu'un jour il ne verra peut-être plus du tout. Face à cela, la course vers des promesses de guérison, via des thérapies proposées dans des centres médicaux un peu partout à travers le monde, risque de se faire au détriment de l'investissement dans la réadaptation, le recyclage professionnel, l'assistance quotidienne, ... Il faut rester vigilant.

Enfin, les questions se bousculent aussi dans la tête. Quand le porteur du syndrome d'Usher doit-il apprendre le braille ? On dit qu'il doit commencer lorsqu'il éprouve des difficultés à lire des écrits comme des étiquettes, des numéros de comptes, des horaires de bus... mais lorsque la vue est encore assez bonne que pour pouvoir l'apprendre plus rapidement. Faut-il prendre une canne pour se déplacer ? La vision en tunnel qui empêche d'avoir une vue d'ensemble de l'environnement conduit aussi la personne à avoir des problèmes de mobilité. Il arrive par exemple que la personne fixe quelque chose d'intéressant au loin et que, en même temps, elle ne voie pas une marche qui descend ou un obstacle bas tel qu'un « champignon » en béton, un « petit poteau gris sans contraste » et la chute est dure... Hélas, prendre la canne reste une démarche difficile pour ces personnes. Elle soulève souvent une grande réticence parce qu'elle est associée à l'idée de cécité complète. Il faut savoir qu'il existe des stages progressifs pour s'y familiariser.

### Les « Ushers » au sein de la communauté sourde

Puisqu'un certain nombre de sourdaveugles atteints du syndrome d'Usher sont avant tout atteints de surdité, ils ont appris la langue

des signes et font partie de la communauté sourde avant de devenir progressivement aveugles. Leur cercle d'amis est constitué de personnes sourdes et ils ont pris le réflexe de s'informer de la même manière. Il est important que les personnes sourdes et les personnes qui travaillent pour elles ou avec elles soient conscientes de leurs besoins afin de ne pas être tout à fait démunies sur la manière de fournir une information. Pour ce faire, des sensibilisations ont déjà été réalisées en Australie, à l'aide d'ateliers et de lunettes spéciales qui permettent de se rendre compte de la réalité de vivre avec cette vue en « tunnel ». L'idée n'est pas mauvaise.

Plus haut dans ce dossier, nous avons abordé la possibilité de signer avec les mains positionnées tout près du visage mais, l'acuité visuelle étant amoindrie, il est important de ne pas signer trop vite, de se situer dans un lieu correctement éclairé, de porter des vêtements adéquats qui n'entravent pas la perception visuelle des mains et des expressions du visage. Selon les quelques sourds Ushers qui fréquentent notre communauté sourde francophone, l'idéal est de porter des vêtements sombres et de se positionner devant, un fond uni, également sombre, de couleur bleu marine, noir ou gris foncé, si l'on est blanc de peau. L'inverse, si l'on est noir de peau. Ces conseils sont valables pour toutes les prestations en conférence, de même que pour la réalisation de vidéos en langue des signes. Le sous-titrage clair sur fond noir est aussi une

bonne solution, pour autant qu'il ne déroule pas de manière trop rapide et que la personne sourdaveugle puisse encore le lire. D'après ces personnes,



il serait préférable d'éviter les contrastes rouges-verts. Cependant, nous avons appris qu'il existe des exceptions, des personnes pour qui, par exemple, le contraste noir/blanc ne serait pas recherché, mais plutôt un maximum de luminosité... ou encore un fond blanc avec des vêtements sombres... Face à ce constat, il est difficile de s'adapter au cas par cas, mais essayons, pour le moins et dans la mesure du possible, d'adopter les bons réflexes et n'hésitons pas à demander à la personne quels sont exactement ses besoins.



## La création d'un corpus LSF, un grand pas pour la recherche.



### Un nouveau projet voit le jour à l'Université de Namur: la création d'un corpus LSF. Mais qu'est-ce qu'un corpus ? A quoi va-t-il servir ?

Jusqu'à aujourd'hui, lorsque des chercheurs en linguistique souhaitent étudier la LSF, ils devaient aller à la rencontre des sourds individuellement pour les analyser les uns après les autres et, à chaque nouvelle recherche, ils devaient recommencer toutes les démarches suivant le sujet de la recherche. Cette étape s'avérait assez fastidieuse et devait probablement en décourager plus d'un. Lorsqu'on souhaite, par exemple, effectuer une recherche linguistique sur l'utilisation de la main gauche ou de la main droite par les personnes sourdes signantes, il faut examiner de nombreux exposés en langue des signes suivant des

critères d'analyse de l'utilisation des mains. Si l'on veut comprendre le regard de la personne sourde signante, il faut à nouveau décortiquer des exposés suivant d'autres critères et, si l'on n'a pas de vidéos en langue des signes à disposition, il faut en produire à chaque nouvelle recherche. Jusqu'à présent, les seules traces de la langue des signes dont les scientifiques disposaient se limitaient

aux trop rares vidéos qui ont été réalisées. Il manquait un corpus. Alors, qu'est-ce qu'un corpus ? C'est un ensemble de documents regroupés dans une optique précise. Ici, il s'agit d'un ensemble de vidéos montrant des personnes sourdes s'exprimer en LSF dans différents contextes (monologues, dialogues, situation de conférence, situations à charge émotionnelle importante, exposé scientifique, exposé poétique,...).

Maintenant, avec la création d'un corpus LSF, les scientifiques, mais aussi les pédagogues, vont disposer d'une base de données de discours en langue des signes de Belgique francophone. Cette base de données sera accessible à tous et permettra de pousser plus loin encore les recherches en LSF et de constituer des supports pédagogiques pour l'enseignement de la LSF (cours de langue des signes pour les entendants, mais aussi pour les sourds, cours de traduction et d'interprétation,...). Et dans la foulée,

elle améliorera la reconnaissance de la langue des signes. Les usages que l'on va trouver à ce corpus vont être infinis et ce, d'autant plus :

- qu'il y aura un grand nombre de signeurs distincts dans des situations de discours distinctes (donc, les analyses se baseront sur un échantillon de données beaucoup plus grand que jusqu'à présent et par conséquent, elles auront une plus grande validité scientifique)
- que toutes les vidéos du corpus enregistrées au labo auront été construites dans des conditions similaires qui permettront donc d'effectuer des comparaisons.
- que les vidéos seront accessibles et que l'on pourra dès lors vérifier la validité des analyses linguistiques.

Laurence Meurant, qui dirige ce projet de corpus LSF aux FUNDP, recherche au minimum 100 personnes sourdes ou entendants de parents sourds, dont la langue des signes est la première langue ou dont c'est la première langue quotidienne pour qu'elles acceptent de se faire filmer, dans une ou plusieurs situations, pour constituer ce corpus LSF.

L'équipe de chercheurs, le matériel, tout est déjà en place. Ils n'attendent plus que vous. Si vous êtes intéressés pour faire partie de ce projet, vous pourrez trouver davantage de renseignements sur le corpus LSF à l'adresse Internet suivante : <http://www.corpus-lsf.be>. Cela ne coûte pas grand-chose et permettra de faire avancer la recherche et la reconnaissance de la langue des signes. Chacun restera libre, après les enregistrements, d'accepter ou non que ses vidéos soient publiées, avec ou sans restrictions.



## A la rencontre des questions de bioéthique.

**Le 8 février 2013, le service animation a participé à un midi de la bioéthique. Mais qu'est-ce que la bioéthique ? Cela concerne-t-il les personnes sourdes ?**

scientifiques et leurs applications pratiques améliorent les conditions de vie et le bien-être de nombreuses personnes. Ainsi, pour exemple, les vaccins qui permettent d'éviter des maladies graves et donc de vivre en meilleure santé.

C'est du moins vrai en théorie mais pas toujours en pratique. En effet, les sciences n'ont pas un rôle neutre

peu raisonnables, même si elles se présentent comme rationnelles. Le darwinisme social en est un exemple: c'est une théorie scientifique du XIXème siècle s'inspirant de la théorie de l'évolution de Darwin. Elle en utilise les idées qui portent sur le monde animal, et, les transpose au monde social, proposant ainsi de supprimer les protections sociales qui protègent les plus défavorisés, au profit de l'évolution de l'espèce humaine. Sous une apparence scientifique, c'est une vision politique, très particulière et qui avance. L'affirmation « c'est scientifique » sert parfois, seulement à verrouiller un débat.

Plus largement, les sciences, telles qu'utilisées aujourd'hui, font partie d'un modèle de société contesté, car elles mènent à des impasses environnementales et sociales.

Au fil du temps, parfois, le public devient plus sceptique quant à l'association des sciences et du progrès. Dans les années 1960, des réflexions se sont mises en place, particulièrement par rapport aux progrès scientifiques de la médecine. A cette époque, des comités d'éthique se sont développés aux Etats-Unis, dans les hôpitaux où se pratique la recherche scientifique sur l'être humain.



### Sciences et techniques

Au cours du XXème siècle, les sciences et la médecine ont considérablement progressé. On peut aujourd'hui réaliser bon nombre de choses dont nos ancêtres n'avaient pas idée. On se dira souvent que c'est « mieux » aujourd'hui qu'autrefois. En effet, les sciences ont longtemps et sont souvent encore, associées à l'idée de progrès. Les découvertes

dans la société. Elles sont connectées à un pouvoir politique, un modèle économique, une idéologie, ... et à une certaine rationalité : une façon de décider ce qui est rationnel de ce qui ne l'est pas. L'histoire montre des utilisations néfastes aux avancées scientifiques (armement, ...).

Les sciences peuvent s'associer à des événements ou des théories

### Plus précisément : la bioéthique

Le terme de bioéthique apparaît au début des années 70. La bioéthique est un domaine de l'éthique : elle étudie les implications morales et politiques des applications des sciences du vivant. Quelques exemples de débats bioéthiques : la procréation médicalement assistée, les manipulations génétiques, le clonage,



la brevetabilité du vivant, l'euthanasie, le don d'organes, ...

La bioéthique est une discipline... multidisciplinaire : diverses personnes et professions s'y intéressent : médecins, biologistes, philosophes, juristes, théologiens, sociologues, ...

En Belgique, il existe un comité consultatif de bioéthique<sup>(1)</sup>. Ce dernier a deux missions : « 1) Rendre des avis sur les problèmes et les applications soulevés par la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé, ceux-ci étant examinés sous leurs aspects éthiques, sociaux et juridiques, en particulier ceux qui concernent le respect des droits de l'homme. 2) Informer le public ainsi que les Autorités sur ces problèmes. »

Les questions techniques : « Est-ce possible ? Peut-on le faire ? » devraient toujours être associées aux questions politiques : « Est-ce souhaitable ? Est-ce que nous le voulons ? » Ces questions politiques doivent être collectives et ne doit pas être du seul ressort d'experts.

## Bioéthique et surdité

La surdité amène des questions bioéthiques. L'UCL organisait, le 8 février dernier, un midi de la bioéthique sur le thème « La surdité, un handicap ? Réponses sociales et

médicales ».

Mme Isabelle Dagneaux, médecin et docteur en philosophie, mène sa thèse sur la surdité et les questions de normes. Elle nous a contactés pour que le secteur qui touche à la surdité puisse s'exprimer sur la façon dont il voit les choses. Le service animation a donc exposé quelques éléments de la culture sourde (la langue des signes, l'histoire, la vie associative et communautaire, l'humour, ...) et a participé au débat qui s'en est suivi.

Parmi ces questions : l'implant cochléaire. Le professeur Mylène Baum a ouvert la séance en décrivant le cas Larson.

En 2002, Mme Larson, de nationalité américaine et sourde, maman de deux enfants sourds, s'était vue contrainte, par les autorités d'une école primaire, de traiter ses enfants par implant pour qu'ils puissent suivre leur scolarité. L'affaire se compliqua<sup>(2)</sup> et se termina au tribunal. La question était de savoir si le refus d'implant était acceptable, par rapport à la fenêtre d'opportunité et l'âge auquel l'implant doit être effectué pour que l'enfant puisse acquérir une langue orale. Lee Larson, qui estimait que les avantages escomptés ne dépassaient pas les risques encourus (perte de l'audition résiduelle, intervention chirurgicale, infection, ...), eut finalement gain de cause. Le juge estima que la Cour n'avait pas à intervenir dans cette décision parentale, l'implant n'étant pas une mesure médicale d'urgence. On voit donc que les questions bioéthiques se posent de manière très concrète au sujet de la surdité.

Mme Dagneaux a également décrit l'état d'avancement de ses recherches. Elles portent, entre autres, sur les questions de normes. Initialement, la norme désigne une mesure statistique moyenne. Pour exemple, en biologie. Par contre, c'est un acte qui en fait un idéal à poursuivre, une norme sociale. Une norme sociale peut être tout à fait renversée, selon le groupe dans lequel on se trouve. Le cas typique est celui d'une personne entendante, ne connaissant pas la langue des signes et qui se retrouve entourée de sourds « signants ». Selon Yves Delaporte, ethnologue français, explique Mme Dagneaux, et comparativement aux entendants qui ont une norme (ce qui est normal « pour tout le monde », c'est d'entendre), les sourds fonctionnent avec deux systèmes de normes en même temps (pour un entendant, c'est normal d'entendre; pour une personne sourde, c'est normal de ne pas entendre et de communiquer en langue des signes). Les sourds peuvent donc tout à fait comprendre les difficultés qu'éprouve une personne entendante qui perd l'audition.

Les échanges furent très intéressants. Les rencontres informelles avec les étudiants à la clôture du débat attestent bien de l'intérêt de ces questions.

(1) Site internet du conseil consultatif de bioéthique : <http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Consultativebodies/Committees/Bioethics/index.htm>

(2) Elle est expliquée intégralement, en anglais, ici : <http://scholar.valpo.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1840&context=vulr>



## Un outil sur la Chuuut party

La Chuuut party, vous connaissez sûrement. C'est un moment de convivialité silencieuse qui prend place dans un lieu public comme un café. On peut y communiquer comme on le souhaite... sauf en parlant. Avec ce cadre particulier, sourds et entendants peuvent se rencontrer et communiquer en langue des signes, par écrit, en mimant, ...

Elle montre bien que la rencontre entre sourds et entendants peut se faire de manière satisfaisante pour tous, sans que l'effort d'adaptation ne repose que d'un côté. Pour nous, elle est comme un petit modèle de société : la norme n'handicape personne.

Les bénévoles namurois organisent une Chuuut Party le second samedi du mois, tous les deux mois, de 19h à 21h, au café Hémisphère Sud, galerie d'Harscamp, 2 à Namur. Les activités proposées par les animateurs brisent la glace ; elles permettent aux participants de « se lancer », d'aller à la rencontre des autres. Les animations sont originales ; les animateurs sont motivés, ont beaucoup d'idées et font preuve d'enthousiasme.

Pour faire connaître le concept de la Chuuut Party, encourager l'organisation de nouvelles soirées, la FFSB et l'APEDAF se sont associées pour créer une brochure-guide qui présentera le principe, expliquera la marche à suivre, donnera des conseils et proposera des idées d'animations.

Préparée tout au long de l'année 2013, elle devrait être disponible en 2014.

Que vous soyez participant ou organisateur de Chuuut Party, vous pouvez faire part de vos idées et de vos témoignages qui ne feront qu'enrichir cet outil. Pour vous, qu'est-ce qu'une bonne Chuuut Party ? N'hésitez pas à envoyer un mail à [education.permanente@ffsb.be](mailto:education.permanente@ffsb.be)



## Un atelier pour sensibiliser son entourage

Fin 2012, le service animation s'est rendu à Sur'cité pour animer un atelier sur le thème de la sensibilisation. Nous avons d'abord expliqué le rapport des précédents ateliers, où les participants s'étaient exprimés sur la définition de la sensibilisation, ses moyens et ses publics-cibles. Nous avons aussi présenté les associations actives dans le secteur et les services qu'elles proposent.

Ensuite, nous sommes partis des situations des participants. Ils se sont exprimés sur des problèmes qu'ils rencontrent régulièrement. Pour chaque situation, nous avons posé cinq questions :

- 1) Quel est le problème ?
- 2) Quelle est la situation qu'on désire ?
- 3) Qui faut-il sensibiliser ?
- 4) A qui faire appel ?
- 5) Que faire concrètement ?

Chaque participant y a réfléchi nous avons trouvé des pistes pour apporter une solution. Bien sûr, tous les problèmes ne sont pas résolus mais les exprimer est un premier pas... !

Le service animation n'attend qu'une chose : venir animer cet atelier dans votre service ou votre association ! Contactez-nous : [education.permanente@ffsb.be](mailto:education.permanente@ffsb.be)



## Quels sont les objectifs de la FFSB et de la FFSB-Jeunes ?

Le 26 janvier dernier, la FFSB, en collaboration avec la FFSB-Jeunes ont organisé une discussion ouverte à tout public, jeune ou moins jeune dont le thème était : « Quels sont les objectifs de la FFSB et de la FFSB-Jeunes? »

Cette rencontre a permis des échanges et des discussions sur le mode de fonctionnement de nos fédérations respectives.



L'activité s'est avérée fort animée, chacun ayant son mot à dire. Le public était motivé d'en apprendre plus sur nos fédérations. Quelques solutions ont pu être notées pour améliorer l'organisation et

la planification des activités et des futurs projets.

La FFSB-Jeunes estime important d'organiser des rencontres ouvertes au public, plusieurs fois dans l'année, comme celle que nous avons organisée.



Elles permettront de récolter les avis et les idées proposés par les jeunes sourds, en vue de construire le futur de notre communauté.

## Histoire des Sourds

### Une révolution des jeunes

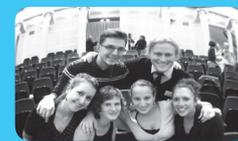
Dimanche 3 mars, la FFSB-Jeunes s'est rendue à Liège à Sur'Cité pour donner une conférence sur le thème de « l'Histoire des Sourds – une révolution des jeunes » en collaboration avec Bernard le Maire, notre cher historien.

Malheureusement, très peu de jeunes étaient présents, se sentant sans doute peu concernés par l'histoire des Sourds. C'est fort dommage car à travers leur conférence, Bernard, Christophe et Timo, ont prouvé l'importance de connaître l'histoire de notre communauté, de sa langue et sa culture !

Il est important pour nous de connaître nos prédécesseurs, nos héros, et les événements qui ont marqué l'histoire des sourds (oppression, audisme, ...) pour ne plus commettre les mêmes erreurs et préparer au mieux le futur de la communauté des sourds.

Bernard nous a généreusement fait visiter le superbe Centre Robert Dresse, nous dévoilant tous ses trésors. Il nous a conté la bien belle histoire des débuts de notre langue des signes jusqu'à nos jours.

Nous espérons pouvoir à nouveau organiser une conférence et une visite du Centre Robert Dresse. Nous comptons bien, cette fois, voir y participer de nombreux jeunes s'intéressant et être attentifs à ces fabuleuses histoires.

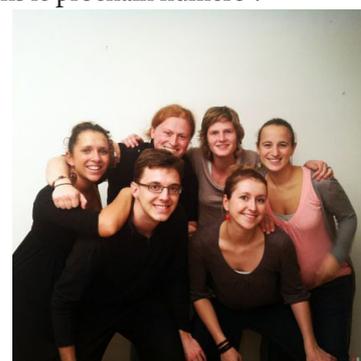


## Assemblée Générale de la FFSB-Jeunes

La FFSB-Jeunes a organisé ce samedi 16 mars 2013 son Assemblée Générale annuelle.

Cinq sur six membres de la FFSB-Jeunes ont quitté le comité ; pour certains leur mandat était terminé tandis que d'autres ont démissionné de leur plein gré. Nous espérons que de nombreux candidats, motivés et enthousiastes, se présenteront pour former le nouveau comité chargé de représenter les jeunes sourds francophones. Du sang neuf et des idées nouvelles ne peuvent qu'empêcher la monotonie de s'installer dans l'organisation de la FFSB-Jeunes. Nous leur accordons notre confiance !

Ce présent Sournal étant clôturé avant l'A.G. de la FFSB-Jeunes, nous n'avons pu vous donner les résultats mais un compte-rendu est promis dans le prochain numéro !



## De l'art de bien se comprendre : à propos de la langue des signes unifiée

Comme cela a été écrit dans l'article « De l'art de bien apprendre la LSBF... » du Sournal n°117, suite à l'intervention d'Anne Bochner, psychologue au Centre Comprendre et Parler, et à l'aide de Bill Moody, interprète américain en mission à Paris dans ce qui deviendra le célèbre International Visual Théâtre, des cours de langue des signes voient le jour en 1979, l'un ouvert à Bruxelles et l'autre à Liège.

De fait, ces cours commencent par être bâtis sur le canevas du français et sont donc, ainsi qu'on les a nommés, « du français signé ».

Pourquoi cette optique, qui était loin de réjouir les professeurs et leur demandait un effort qu'eux-mêmes jugeaient très lourd ?!

Il faut savoir que la langue des signes, à ce moment, sort d'un rejet et d'une période de « bannissement » fort longue. Les nouvelles technologies d'appareillages auditifs orientent les professionnels... et les parents vers un développement accru de l'usage de l'oral.

Face à cela, les nouveaux professeurs de langue des signes craignent que les entendants, et tout spécialement les parents, ne rejettent la langue des signes car perçue comme trop difficile et trop différente d'eux. Il ne faut pas oublier non plus la pression, beaucoup plus forte à l'époque, des centres et des écoles pour que le français ait la première place.

En tous les cas, si les 1ère et 2ème années de cours (représentant

60 heures chacune) sont bien du français signé, la 3ème année se libère beaucoup du français : au travers de l'étude des emplacements, des histoires, des blagues et anecdotes, les professeurs retrouvent une plus grande spontanéité dans l'expression, à la joie des élèves devenus « amoureux » de la langue des signes et à l'effroi de ceux que les différences paralysent.

Dès le début des cours de langue des signes, une nouvelle difficulté apparaît: les cours ont commencé dans la langue des signes régionale, mais des élèves de ces cours (parents ou autres) déménagent et se retrouvent confrontés à une langue des signes différente.

Suite aux protestations parfois vives des apprenants entendants, confrontés aux changements de signes suivant les régions, les sourds réfléchissent à la nécessité de proposer d'abord des signes de base qui soient déterminés par consensus au sein d'un groupe de sourds de haut niveau de langue des signes et d'horizons linguistiques différents.

C'est ainsi que l'Organisation de Recherche et d'Unification de la Langue des Signes (ORULS) est créée en 1979, qui va travailler au rythme d'un dimanche par mois pendant de longues années. Dès 1981, année internationale des handicapés, la fondation d'une association devient possible grâce aux subsides alloués au travers de postes TCT (ancien nom des postes ACS), pour le projet de développer la recherche des signes et de les mettre à disposition du public sous forme de publications.

Cela, dans l'optique de permettre aux sourds une meilleure intégration dans la société. C'est ainsi que naît le Centre Francophone de la Langue des Signes (alors appelé Commission Francophone du Langage des Sourds).

Quel objectif a été poursuivi par les membres de ces réunions ORULS ?

Simplement, suivant les connaissances et les compétences de chacun dans ce groupe de sourds d'origines linguistiques différentes et qui ont, pour la plupart, connaissance de plusieurs langues des signes différentes, il a été décidé de chercher quel signe proposer « en premier » aux élèves et aux interprètes en situation d'apprentissage ou de traduction collective (journal TV, conférence, etc.), aux travers des langues des signes régionales. Et cela, en tenant compte de l'origine, de la signification et de l'utilisation des signes proposés.

Il ne s'agit pas là d'un essai de standardisation et ces recherches n'ont jamais été menées pour imposer une norme.

Mais est-il préférable de laisser des apprenants entendants décider eux-mêmes quels signes ils vont utiliser, au gré de leur mémoire ou de leurs goûts, créant ainsi chacun un « dialecte » sans cesse recomposé, mélange de toutes les langues des signes régionales ?

Jamais il n'a été question d'imposer aux sourds un langage différent du leur et jamais il n'a été dit aux sourds qu'ils devaient dorénavant utiliser d'autres signes que les leurs !



Mais il est clair que pour certains sourds, cela a été ressenti comme tel. Est-ce une mauvaise compréhension suite à de mauvaises explications ? Est-ce la peur ? Est-ce que cela arrangeait bien certaines personnes de faire croire à cela ?

En tous les cas, l'idée d'obligation n'a jamais fait partie de la recherche.

Bien au contraire, le CFLS a gardé le souhait d'éditer par la suite les autres signes comme synonymes et de conserver ainsi le patrimoine des langues des signes. Mais les moyens longtemps utilisés étaient trop « archaïques » pour permettre de développer un vocabulaire plus fourni alors que le temps manquait déjà pour simplement mettre à disposition un vocabulaire de base et puis, au fil du temps, un vocabulaire correspondant aux nombreuses demandes qui étaient adressées au CFLS.

Les photos ci-contre vous permettront de mieux comprendre la situation ! Voyez l'encadré en-dessous pour plus de détails sur les étapes nécessaires pendant de nombreuses années pour arriver à produire un lexique, par exemple.

Un autre aspect qui est fortement utilisé pour essayer de mettre l'unification au pilori est le soupçon « d'invention ».

Il y a beaucoup de choses à en dire, plus que la place impartie dans ces pages ne le permettrait. Le CFLS n'a pas de réflexe protectionniste : souvent, le groupe de recherche souhaiterait analyser, réfléchir et discuter avec un groupe plus étendu que celui des personnes qui donnent leur temps bénévolement. Mais comment gérer lieux, temps, salaires, bonnes volontés, intérêts, etc. ?

En tous les cas, la légende de l'invention dépasse de loin les faits réels. Il est clair qu'il arrive que par rapport à une notion, il n'existe pas de signe connu (du moins des personnes présentes à la recherche). Il y a alors proposition de groupement de signes qui puissent « transporter » le mieux possible la notion à exprimer. Ce genre de recherche donne souvent lieu à des heures de discussions. Lorsqu'un groupement de signes est ainsi décidé, il sera soumis au travers des publications à l'accord ou au rejet du « grand public » des sourds. Tout l'intérêt de cette proposition est de susciter la réflexion, le débat et de permettre d'approcher peut-être une nouvelle notion.

Et puis de laisser les sourds choisir (dans l'usage qu'ils en feront ou non) ... ce qu'ils veulent. La langue des signes leur appartient.

Par exemple, le signe « DVD » tant utilisé actuellement par les sourds a été créé, non par le CFLS, mais par un sourd. En un rien de temps, il a été repris par la communauté des sourds. Pourquoi pas ?

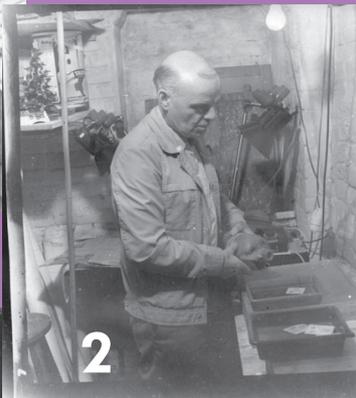


Photo 1 : prise de vue d'un signe (plusieurs clichés)  
 Photo 2 : développement dans des bacs (à la lumière rouge)  
 Photo 3 : projection du négatif sur papier en agrandissement pour dessin  
 Photo 4 : photo du dessin pour miniaturisation nette

Par la suite :

photocopie des photos de dessin – découpage et collage sur des feuilles préparées à la main (cases et numéros de page) – dactylographie de la traduction – découpage des mots – collage sous les dessins.



## Enfin, « Raconte-moi en signant » !

**Le Centre Francophone de la Langue des Signes a sorti quatre livres de contes illustrés et bilingues français-LSFB accompagnés chacun d'un DVD. Ils sont prêts à être découverts !**

C'est en écoutant les personnes sourdes manifester leur sentiment d'injustice et leurs regrets à propos de leur ignorance quasi complète des contes traditionnels que le CFLS a décidé d'éditer ces livres de contes bilingues français-LSFB. Elle était ressentie par ces personnes comme une mise à l'écart, une exclusion du patrimoine commun des contes tels que la tradition populaire les transmet et qui font partie d'un inconscient collectif pour la plupart des entendants. Patrimoine qui restait la plupart du temps inaccessible ou presque totalement inconnu, rendant la difficulté plus grande encore de le transmettre à ses propres enfants. Le CFLS espère que ces premiers livres de contes contribueront à combler cette lacune.

C'est grâce au Prix Clinique de Beloeil que ce projet a pu être financé. Le CFLS a rencontré quelques difficultés internes qui ont retardé la production des contes, mais les voilà maintenant disponibles pour tous. Et des difficultés, il y en avait. Etant pionnier en Belgique francophone pour un tel projet, le CFLS avoue que produire de tels contes n'était pas une mince affaire, d'autant qu'il fallait faire en sorte qu'ils restent attractifs pour toute la famille, les enfants et les parents sourds, mais aussi les enfants et les parents entendants ! Pour ce faire, le CFLS a veillé à réunir toutes les bonnes conditions et le résultat est plutôt réussi : le livre suit

de près l'interprétation signée du conte ; la projection de chaque conte est accompagnée d'une musique originale, de manière à combler le vide du silence, toujours très marquant pour des personnes entendantes ; les contes sont accompagnés, dans le livre, de signes de base favorisant les échanges et l'expression contée entre les membres de la famille ; les dessins des livres illustrent chaque conte de manière dynamique, parfois en expliquant, parfois en suggérant, toujours dans le but de soutenir l'explication signée sans la remplacer. Enfin, les conteurs sont habillés de façon à soutenir l'ambiance et le dépaysement amenés par le conte.

Choisir les contes et les traduire représentait aussi un travail important, car il fallait susciter l'intérêt tant chez les filles que chez les garçons ; il fallait éviter de reprendre des contes existants déjà en version signée afin de diversifier au maximum l'accès des enfants sourds au patrimoine des contes ; il fallait éviter de s'orienter exclusivement sur les contes les plus connus et les plus accessibles sur le marché public pour multiplier les connaissances tout en restant, dans ce premier temps de production, dans un registre qui permette aux enfants sourds de se sentir inclus dans le patrimoine commun. Et enfin, les textes d'origine des contes ont été préservés, quoique raccourcis, pour rester compilables dans des volumes raisonnables. Les illustrations sont

originales et ont spécialement été adaptées au contexte des livres. A chaque page, ont été ajoutés des dessins de signes, proposant un vocabulaire spécifiquement adapté au contexte de l'histoire et donnant une idée plus ou moins globale du contenu de la page.

Dans les DVD, chaque conte est signé par un conteur différent afin d'éviter la monotonie, mais aussi pour mieux faire correspondre la personnalité des différents signeurs aux caractères des contes. Les illustrations des livres sont aussi reprises dans le DVD afin de mettre en parallèle, visuellement, ce qui est écrit dans le livre et ce qui est conté en langue des signes dans le DVD. Enfin, chaque conte est introduit par une brève annonce signée pour susciter chez l'enfant la curiosité et l'envie de regarder le conte.

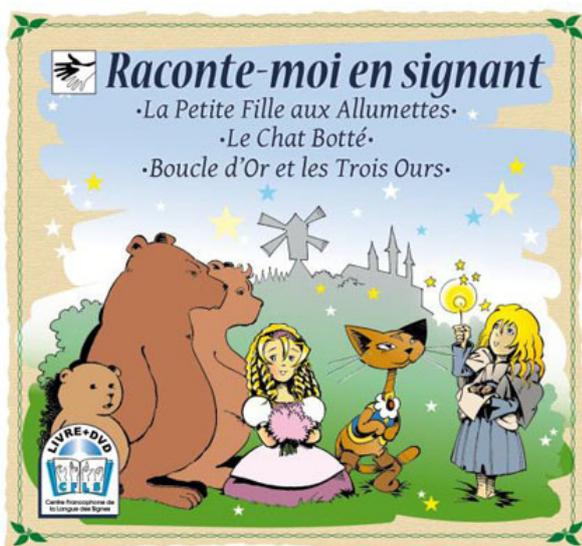
Si vous le pouvez, jetez un coup d'œil, cela en vaut la peine !



Chaque livre illustré en couleurs est accompagné d'un DVD et propose trois contes.

Tome 1

- La petite fille aux allumettes
- Le chat botté
- Boucle d'Or et les trois ours



Tome 2

- Les trois petits cochons
- Hansel et Gretel
- La belle au bois dormant



Tome 3

- Barbe bleue
- Riquet à la houppe
- Le vilain petit canard.



Tome 4

- Jack et le haricot magique
- Le Casse-Noisette
- Ali Baba et les quarante voleurs



Chaque livre accompagné de son DVD est disponible au CFLS pour la somme de 25 euros: [www.cfls.be](http://www.cfls.be)



## Quatro Tibou, un jeu de société pas comme les autres !

**L'Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis asbl (A.S.M.T.) est fière de vous présenter son premier jeu de société en langue des signes !**

### Quelle est l'histoire de l'ASMT ?

Fondée en 1949 par Messieurs Maurice Fiévet et Robert Detournay, l'ASMT n'a cessé de se développer. Au départ, il ne s'agissait que de réunions permettant aux sourds de la région de se rencontrer. Le besoin de se faire connaître et reconnaître se fit sentir et l'ASBL naquit. En 1984, le président actuel, M. Alfred Fiévet décida de s'investir dans l'association et lui insuffla un nouvel élan de dynamisme. L'association continua à se développer et mit sur pied de plus en plus de projets. Ainsi, en 1990, le bureau d'Info-Sourds du Hainaut Occidental fut créé. Il s'agit d'un lieu d'échanges et d'aides pour les personnes sourdes. D'autres clubs (sportif, des jeunes, ...) se greffèrent à l'ASBL. Depuis 2010, l'association a reçu l'agrément pour la déductibilité fiscale des dons.

### Quels sont les objectifs de l'A.S.M.T. ?

Informier et aider les personnes sourdes et malentendantes grâce à un service social, sensibiliser et informer le grand public sur la surdité, vulgariser la langue des signes et la culture sourde dans un but d'intégration des personnes sourdes et malentendantes.

### Quelles activités proposons-nous ?

- Une assistante sociale informe et aide les personnes sourdes et malentendantes dans leurs démarches sociales et administratives.
- L'apprentissage de la langue des signes et de la culture sourde par des ateliers, des stages, ...
- Le développement d'outils didactiques en langue des signes : un dictionnaire sur CD-Rom, un jeu de cartes, un livre de coloriage, une bande dessinée et maintenant un jeu de société !
- L'élaboration d'activités visant l'autonomie des personnes sourdes et la participation active à la vie citoyenne : conférences, visites, ...
- L'association est aussi un lieu d'échange et de partage où sont organisées des rencontres de jeunes, amicales et sportives. Nous proposons aussi une bibliothèque possédant de nombreux ouvrages concernant la surdité. Nous diffusons un trimestriel, le « Petit Journal du Tournaisis » qui donne des informations sur la vie quotidienne de l'association, les activités organisées, des informations sociales, les manifestations, les visites culturelles, les voyages ...

### Pourquoi créer un jeu de société en langue des signes ?

Pour sensibiliser tout d'abord, le tout public aux problèmes liés à la surdité. Pour favoriser ensuite, la communication entre les personnes sourdes, malentendantes et entendants, enfants et adultes. Et finalement, pour initier les entendants à la langue des signes de façon ludique.

### Quel est le public visé ?

Ce jeu s'adresse aux enfants à partir de 12 ans et aux adultes, qu'ils soient sourds, malentendants ou entendants.

### Qui a conçu le jeu ?

Le concept du jeu est le fruit d'un travail de toute l'équipe de l'A.S.M.T. Gérald Leclercq a créé les illustrations et collaboré au graphisme, aidé par Julie Fréchette.

## Un jeu de société pour apprendre la langue des signes tout en s'amusant !



Le jeudi matin 29 novembre, l'A.S.M.T. accueillait dans ses locaux, situés rue Blandinoise à Tournai, une vingtaine d'élèves de 5<sup>e</sup> primaire de l'école tournaisienne des Ursulines, dirigée par Monsieur Johan Heleu.

Les élèves prirent place autour des tables sur lesquelles étaient disposés des jeux de



société QUATRO avec Tibou. C'est avec un grand enthousiasme qu'ils y ont joué et nous avons pu, dès lors, constater que le but du jeu était atteint : il favorisait la communication entre les personnes sourdes, malentendantes et entendants. Parmi la classe, se trouvaient deux enfants sourds, par ailleurs très bien intégrés au sein du groupe.

Depuis huit ans, cet établissement scolaire a accepté l'intégration de plusieurs enfants sourds. Une collaboration avec l'A.P.E.D.A.F. permet à l'école de bénéficier de trois interprètes, chargées de traduire en langue des signes, tous les cours dispensés dans l'établissement.

La facilité avec laquelle tous ces élèves ont plongé dans l'univers de QUATRO avec Tibou, en apporte la preuve. Amélie, une jeune fille sourde, nous a déclaré aimer beaucoup y jouer, malgré que ce soit facile pour elle.

Ce jeu lui permet de faire découvrir davantage son univers à ses camarades de classe malgré qu'ils soient déjà bien sensibilisés à la langue des signes. Nous l'avons constaté : Camille, une jeune fille entendante, maîtrise bien cette langue qui lui est devenue presque familière grâce à la presque immersion, acceptée et instaurée par l'École des Ursulines. Ce jeu lui permet non seulement d'apprendre de nouveaux mots tout en s'amusant, mais surtout de pouvoir mieux communiquer avec son amie Amélie. La classe a bien apprécié cette activité et a déjà hâte de rejouer à QUATRO avec Tibou !

Le jeu QUATRO avec Tibou est vendu sur notre site internet et en nos bureaux au prix modique de 15 €



Ce projet a été réalisé avec le soutien du Fonds Élia, géré par la Fondation Roi Baudouin et La Table Ronde.



## Pour s'enrichir en montagne, une bonne adresse à ne pas oublier !

Les « Montagnes du Silence » ! J'ai lu ce nom pour la première fois dans un e-mail reçu d'une amie ; elle me proposait d'y participer avec elle. «Un stage de découverte pendant une semaine en septembre 2012 pour sourds et entendants», me disait-elle. Intriguée, j'ai voulu en savoir plus.

Séduite par la philosophie du projet, j'ai participé à ce fameux stage. Aujourd'hui, j'ai envie de vous faire découvrir cette association dont le siège social est situé en France, plus précisément en Savoie, à Bourg-Saint-Maurice.

Elle a été créée par Françoise et Daniel Buffard-Moret en 2002. Comment leur est venue l'idée de ce projet ?

Daniel est malentendant. Petit, sa famille tenait beaucoup à le «guérir» de sa surdité. Devenu adolescent, ses parents prirent conscience de sa souffrance. Ils décidèrent que l'épanouissement de leur fils était bien plus important que de vouloir à tout prix en faire un entendant ! C'est ainsi qu'ils le firent entrer à l'INJS (Institut National des Jeunes Sourds). Daniel y découvrit le monde des sourds, leur culture et, surtout la langue des signes. Un véritable bouleversement positif

pour lui ! Toujours marqués par les conséquences du Congrès de Milan en 1880, les enseignants de cette école privilégiaient l'oralisme. Daniel se rendit compte que les matières enseignées avec cette méthode n'étaient pas acquises par ses camarades de classe. Alors chaque soir, il leur réexpliquait les cours en langue des signes.

Daniel doit beaucoup aux sourds ! Ils lui ont apporté un équilibre dans sa vie. Pour lui, la langue des signes permet l'accès à la culture générale, aux informations ; c'est un moyen de combattre l'illettrisme chez les Sourds.

Parmi ses camarades de classe, se trouvait une jeune femme sourde, Françoise, interne depuis l'âge de cinq ans dans cette école. Très curieuse, elle était captivée par tout ce que Daniel lui permettait de découvrir. A 19 ans, Daniel découvrit la montagne. Elle devint sa passion. Il y consacra une année sabbatique. Plus tard, il épousa Françoise avec qui il partagea cette passion. Cela fait 35 ans maintenant, que régulièrement, ils pratiquent différents sports pratiqués en montagne.

Pendant toutes ces années, Daniel et Françoise constatèrent le manque d'intérêt des sourds pour la montagne, même ceux habitant la région de la Savoie. Ils trouvent la montagne trop



dangereuse... « Si une pierre tombe, on ne peut l'entendre... On n'ose pas, on a peur... Ce n'est pas pour nous, c'est pour les entendants... » disaient-ils quand on les interrogeait. Ce n'est pas l'avis de Daniel et Françoise ! Pour eux, les sourds sont capables de pratiquer les sports de montagne. Françoise en est l'exemple !

Si la surdité présente des difficultés, elle a aussi de nombreux atouts. Souvenez-vous du «DeafGain» dans le Sournal n°111. En montagne, les sourds peuvent communiquer alors que les entendants ont difficile de se faire entendre, leur voix étant emportée à cause de l'éloignement et du vent. Les sourds, certes, doivent redoubler d'efforts, utiliser le regard au maximum mais doivent-ils pour cette raison, ne se rendre que dans des endroits «sûrs»? Le risque zéro n'existe pas et la prudence s'impose dans toutes les circonstances. Elle s'applique aussi bien aux sourds qu'aux entendants.





Daniel et Françoise ont donc décidé de créer une association sur la montagne, s'adressant particulièrement aux sourds. Leur site, très complet, montre qu'ils ont longuement réfléchi à leurs objectifs, leurs missions et leur philosophie.

Ils ont défini trois objectifs pour leur association :

1. Faire découvrir et connaître les Terres de la Montagne aux sourds.
  2. Promouvoir la langue des signes.
  3. Favoriser les échanges entre sourds et entendants.
- Pour Daniel, d'une part, la langue des signes n'est pas la seule voie d'accès à la culture générale et aux informations; celles-ci peuvent venir aussi des entendants qui ont très souvent plus de connaissances sur la montagne que les sourds. D'autre part, les sourds peuvent faire tomber les barrières des préjugés que les entendants ont souvent sur la surdité. C'est pourquoi, Daniel et Françoise (photo à gauche!) engagent des interprètes en langue des signes/français pour permettre une meilleure communication entre eux. S'ouvrir aux autres et au monde est très important pour eux.

Dans leur association, il n'est pas question de performance, ni d'exploit. Le plaisir est primordial ! En montagne, la découverte de magnifiques paysages sensibilise au respect du milieu naturel. C'est aussi une bonne école pour apprendre à développer des attitudes responsables, à gérer l'effort dans la durée et la solidarité qui est souvent plus développée à cause des conditions parfois difficiles d'où l'intérêt de l'échange entre les Sourds et les entendants. Selon Daniel et Françoise, de belles amitiés peuvent se former lors des stages et des expéditions qu'ils organisent. Sur leur site, ils résumant l'esprit de leur association avec ces mots : « Découverte, échange, solidarité, respect de la nature, exploration, indépendance. »

Si vous êtes intéressés, voici un calendrier de leurs prochaines activités :

- Un mini raid à ski de randonnée pour adultes du 2 au 5 avril 2013
- Un stage de photo de montagne pour adultes du 31 mai au 2 juin 2013
- Un stage de découverte de la haute montagne pour adultes du 15 juillet au 20 juillet 2013
- Un stage de découverte pour les enfants de l'INJS de Chambéry du 10 au 16 juin 2013
- Un stage « Mont Blanc » pour adultes en septembre 2013 (en cours de préparation)

Pour en savoir plus : [www.lesmontagnesdusilence.org](http://www.lesmontagnesdusilence.org)

Daniel et Françoise ont déjà organisé deux grandes expéditions :

En 2004, sur l'île de Géorgie du Sud (au Sud de l'Amérique du Sud).

En 2010, sur l'archipel du Svalbard (entre la Norvège et le Pôle Nord).

La prochaine aura lieu en 2015 en Laponie Suédoise.

Ces expéditions durent 1 mois. Elles nécessitent environ deux années de préparation et d'entraînement. Des Sourds en ont fait partie ! Et ils en feront toujours partie, puisque c'est l'idée principale des « Montagnes du Silence ». Daniel et Françoise cherchent à s'entourer de personnes ayant des compétences et des connaissances à partager avec les autres. Pour exemple, en Géorgie du Sud, ils ont pu profiter de la présence de Catherine Chaubaud, la première femme à avoir fait le tour du monde à la voile. Elle a appris l'art de diriger un voilier aux membres de l'expédition. L'histoire de cette expédition a été racontée dans un magnifique livre portant le nom de l'association.

Ayant rencontré Françoise et Daniel, je peux vous dire que ce sont des personnes adorables, toujours prêts à accueillir des personnes dans leur grande maison familiale où la convivialité est de mise. Ils donnent de précieux conseils pour affronter la montagne et sont très encourageants. J'ai envie d'ajouter qu'ils ne sont souvent que deux à se battre pour que les « Montagnes du Silence » survivent. Trouver, non seulement des moyens financiers pour payer les interprètes en langue des signes, les guides, les moniteurs, le matériel, ... mais aussi du soutien, du besoin de croire en eux, en l'association et aux capacités des sourds, n'est pas toujours facile. Cela leur demande beaucoup d'énergie et pourtant, ils gardent le sourire. Je leur dis « CHAPEAU ! »

## Le festival international des lesbiennes sourdes s'invite en Belgique !

C'est à Bruxelles, du 28 juin au 30 juillet 2013 qu'Anaïs Janssens et Amandine Seguin donnent rendez-vous à toutes les femmes lesbiennes et sourdes, pour participer aux nombreuses activités organisées. Essayons d'en savoir un petit peu plus sur ce festival inédit.

C'est en 1997, suite à une conférence organisée à Rochester, aux Etats-Unis, par l'Union des Femmes Sourdes (Deaf Women United, DWU), que naquit l'idée d'organiser un festival de lesbiennes sourdes.

A l'initiative de ces dernières, en 1998, Marylin Smith lança le premier festival (Deaf Lesbian Festival, DLF) à Seattle, dans l'état de Washington. Ce fut un succès ! Le second eu lieu à Provincetown, dans le Massachusset en 2000. Depuis, ils se succèdent les uns aux autres, à raison d'un tous les deux ans. En 2011, l'Irlande a été la première en Europe à organiser un festival international (International Deaf Lesbian Festival, IDLF). Depuis, tous les ans, il y a soit un festival américain, soit un festival international. En 2012, le festival américain a eu lieu à Phoenix, en Arizona. En 2013, il aura lieu à Bruxelles, en Belgique.

Alors, de quoi s'agit-il ? C'est un espace de rencontres entre lesbiennes sourdes venant de tous les pays. Il permet un échange sur des sujets qui les concernent tels que la lesbophobie, les difficultés rencontrées liées au désir de fécondation, l'acceptation dans la société en tant que lesbienne et sourde, et dans une moindre mesure que pour les homosexuels, les maladies sexuellement transmissibles.

Notez que du point de vue des termes, chez les sourds, en langue des signes, l'homosexualité des femmes est désignée par le mot « lesbienne(s) » tandis que l'homosexualité des hommes est désignée par le mot « homosexuel(s) ». D'autres thèmes, plus généraux, sont aussi abordés : la santé, l'âge, la spiritualité, les violences domestiques, la compréhension des lois, les conseils financiers, ... mais les thèmes centraux restent ceux qui concernent les lesbiennes sourdes. Une large part du programme est aussi consacrée aux distractions et aux différentes activités qui favorisent les liens entre les femmes.

Pour cette année, le programme de l'IDLF est établi comme suit :

**Vendredi 28 juin :** Accueil, enregistrement, discours sur l'histoire de l'IDLF, annonce du programme, conférence sur le SIDA, apéritif, projection vidéo, souper et soirée organisée dans un bar pour lesbiennes et homosexuels tenu et géré par l'association appelée « Tels Quels ». Celle-ci aide beaucoup Anaïs et Amandine à mener à bien le projet.

**Samedi 29 juin :** Dans la matinée, visite de Bruxelles. L'après-midi, deux conférences sont proposées. La première sera suivie d'une pièce de théâtre dont les thèmes sont : « Violence Women » et « Women In ».

La deuxième sera également suivie d'une deuxième pièce de théâtre dont le thème est l'hétérophobie. La soirée est organisée au bar « Tels Quels ». Une soirée privée aura également lieu et aura pour thème « Rouge ».

**Dimanche 30 juin :** Une conférence est proposée l'après-midi. Elle sera suivie d'une démonstration de Sex Shop par un professionnel. Après un apéritif, la soirée se déroulera dans un sauna spécialement réservé pour l'occasion.

**Lundi 1er juillet :** Le petit déjeuner et les adieux se feront dans un parc à Bruxelles. Le repeneur de l'IDLF 2015 sera désigné. Enfin, une activité sportive est prévue l'après-midi.

Tous les renseignements détaillés (les prix, etc...) sont disponibles sur le site <http://idlf2013-belgium.wifeo.com>. Des vidéos, en langue des signes, donnent toutes les informations nécessaires. Participer à toutes les activités du festival n'est pas obligatoire ; les prix sont adaptés selon les activités choisies.

En Irlande, 85 personnes étaient au rendez-vous. A Bruxelles, Anaïs espère y voir 200 à 300 personnes.

IDLF Belgium a, à la différence de l'édition irlandaise, l'avantage de proposer des activités proches les



unes des autres d'un point de vue géographique. De plus, les vols à destination de la Belgique ne coûtent pas très cher.

Pour Anaïs, l'une des missions les plus importantes de l'IDLF est de briser les préjugés du public pour les lesbiennes, en particulier les lesbiennes sourdes. Celles-ci subissent une triple discrimination au quotidien : ce sont des femmes, souvent considérées dans la société, comme inférieures aux hommes ; elles sont sourdes et vivent au quotidien les difficultés rencontrées par les personnes sourdes ainsi que les fréquentes discriminations qui sont liées à la surdit , et enfin, le fait d' tre lesbiennes, d'avoir une orientation sexuelle diff rente et de souffrir r guli rement de la lesbophobie. Cette triple diff rence ne leur permet pas de se faire facilement une place dans la soci t .

N anmoins, Anaïs et Amandine soulignent que le festival n'est accessible qu'aux femmes sourdes et lesbiennes. Les personnes sourdes, entendantes, h t rosexuelles ou homosexuelles (ici donc les hommes)

n'y sont pas les bienvenues, sauf si un couple de lesbiennes est constitu  d'une femme sourde et d'une femme entendant qui peut signer ais ment. Dans ce cas, cette derni re est la bienvenue.

Pourquoi ce festival en vase clos? Anaïs explique : « nous sommes d j  une minorit  ; nous sommes tr s peu nombreuses en Belgique et m me au niveau international ; nous ne voulons pas qu'il y ait des curieux qui se manifestent ; de plus, cela nous permet d' viter les manifestations de lesbophobie au sein du festival dont l'objectif est de permettre la rencontre des lesbiennes entre elles et, o , parfois viennent des lesbiennes qui commencent   prendre conscience de leur orientation sexuelle, ce qui implique de construire une identit  lesbienne, laquelle est parfois fragile. Nous souhaitons nous voir entre nous,  changer entre nous, parler de ce que nous vivons au quotidien, pour devenir plus fortes de mani re   pouvoir en parler   l'ext rieur. »

Amandine et Anaïs ne cachent pas leur volont    poursuivre leur combat

apr s l'organisation de l'IDLF. Elles confient qu'elles voient encore trop souvent des filles sourdes qui n'osent pas assumer leur homosexualit  et craignent de l'annoncer   leurs parents.  tre sourde, dans une famille d'entendants est difficile. On se sent coupable et on a le sentiment d'apporter   la famille une d ception, une difficult  cr e par la diff rence. Avoir une fille sourde, et en plus lesbienne, est un deuil encore plus grand que doivent faire les parents qui r vent d'un enfant id al. Se r unir est un moyen pour ces femmes d'affirmer leur identit  lesbienne, de devenir plus fortes pour se tourner vers le monde ext rieur avec moins de craintes et affronter les nombreux clich s.

Amandine est fran aise et originaire de Paris. Avec Anaïs, elles forment un couple. Elles souhaitent que d'autres personnes se joignent   elles dans le comit  de l'IDLF ou se manifestent pour leur apporter une aide lors du festival. Toute offre d'aide, aussi petite soit-elle, est la bienvenue. Contactez-les ! Si vous  tes une femme lesbienne et sourde, vous pouvez tenter l'exp rience.





# Agenda des associations affiliées

Avril / Mai / Juin 2013

## BRUXELLES

### Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

#### Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles

Tél / Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19h00

Renseignement sur le programme : [secretaire@maisondessourds.be](mailto:secretaire@maisondessourds.be)

#### AVRIL 2013

Vendredi 5	19.00	Café-Rencontres
	20.00	Tables d' actualité
Samedi 6	14.00	Concours de Whist
Jeudi 11	14.00	Café - Rencontres
Vendredi 12	19.00	Café-Rencontres
Lundi 15	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 18	8.30	Tournoi 55+ (Bruges)
	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 19	19.00	Café-Rencontres
Samedi 20	14.00	Open Pétanque - Pâques
Lundi 22	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 25	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 26	20.00	Soirée animée-Club des Jeunes Sourds de Bruxelles
Lundi 29	18.30	Cours de Langue des Signes 1e

#### MAI 2013

Jeudi 2	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 3	19.00	Café-Rencontres
	20.00	Tables d' actualité

Samedi 4	14.00	Concours de Whist
Lundi 6	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Vendredi 10	19.00	Café-Rencontres
Lundi 13	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 16	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 17	19.00	Café-Rencontres
Samedi 18	14.00	Open Pétanque - Hamburger
Jeudi 23	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 24	19.00	Café-Rencontres
Samedi 25	19.00	Deaf Party 2 - Club des Jeunes Sourds de Bruxelles
Vendredi 31	19.00	Café-Rencontres

#### JUIN 2013

Samedi 1	14.00	Concours de Whist
Lundi 3	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 6	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 7	19.00	Café-Rencontres
Lundi 10	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 13	14.00	Café - Rencontres
	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 14	19.00	Café-Rencontres
Samedi 15	14.00	Open Pétanque - Sandwiches
Lundi 17	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 20	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 21	18.00	Remise des diplômes LS 1e - 2e
Lundi 24	18.30	Cours de Langue des Signes 1e
Jeudi 27	18.30	Cours de Langue des Signes 2e
Vendredi 28	19.00	Soirée animée-Club des Jeunes Sourds de Bruxelles

### Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.

Local : Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Siège : Chaussée de Roodebeek, 346 Bte 1 -

1200 Woluwe St Lambert

Tél ou Fax : 02/305.00.87

E-mail : [cscs.info@fsmtds.be](mailto:cscs.info@fsmtds.be)

Agenda non reçu.

## CHARLEROI

### Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local : «Le Gazo» - Rue du Calvaire 2A - 6060 Gilly

Tél /Fax : 071 35 02 54

E-mail : [asmcharleroi@hotmail.com](mailto:asmcharleroi@hotmail.com)

Portes ouvertes tous les 3e dimanches du mois à 14h00

#### AVRIL 2013

Dimanche 21	10.00	Assemblée générale des membres de l'A.S.M.C.
	14.00	Ouverture Local.
	16.30	Activités.

**MAI 2013**

Dimanche 19	14.00	Ouverture Local.
	16.30	Activités.
Dimanche 26		Assemblée Générale FFSB à Charleroi. - 09H00: Accueil. - 10H00: Réunion. - 13H00: Fin réunion. - 13H00--->14H00: Repas. - 14H00--->17H00: Conférence.

**JUIN 2013**

Dimanche 16	14.00	Ouverture du local.
	16.30	Activités.

**TOURNAI****Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis**

Local : «Centre de Rencontre des Sourds» (CRS) -  
Rue Blandinoise 28 - 7500 Tournai  
Tél /Fax : 069 84 18 59  
E-mail : [info@sourds-tournai.be](mailto:info@sourds-tournai.be)

**AVRIL 2013**

Dimanche 7	11.30	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Fête de Pâques Plat : Saucisse-PDT-Compote-Dessert Jeux de cartes « Manille » Futsal (Championnat de Belgique-BDC) à Charleroi
Mardi 9	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis.
Mercredi 10	18.30	Conférence au C.R.S.
Samedi 13	11.30	Bowling (Champ. de Belgique-Individuel) à Deurne
Jeudi 18	19.00	Animation en LS au C.R.S.(Fin 20.30)
Vend 19	19.00	Réunion des jeunes du C.J.S.M.T. au C.R.S.
Dim 21	10.00	Tennis de table (Champ. Francophone Simple) à Auderghem. Futsal (Finale de la Coupe de Belgique) à Charleroi
Mardi 23	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis
Jeudi 25	19.00	Animation en LS au C.R.S.(Fin 20.30)
Samedi 27	11.00	Pétanque (Champ. National Doublette) organisé par A.S.S.M Charleroi

**MAI 2013**

Jeudi 2	19.30	Animation en LS au C.R.S.(Fin 20.30)
---------	-------	--------------------------------------

Dimanche 5	11.30	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Fête du muguet Plat : Roti-Croquettes-Pois et carottes-Dessert Jeux de cartes « Manilles »
Samedi 11	12.00	Pétanque (Coupe de Belgique) organisé par L.D.S. Zonhoven
Mardi 14	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis
Jeudi 16	19.00	Animation en LS au C.R.S. (Fin 20.30)
Samedi 18		Festivités du S.C.S.Tournaisis (1983-2013) Foot à 7x7 au stade Luc Varenne, rue Follet à 7540 Kain Festivités du S.C.S.Tournaisis (1983-2013) Pétanque au stade Luc Varenne, rue Follet à 7540 Kain
Dimanche 19		Animation en LS au C.R.S. (Fin 20.30)
Jeudi 23	19.00	Pétanque (Champ. National Triplette en mixte) à Tongre-Notre-Dame
Samedi 25	12.00	Entraînement de Bowling Le Clovis
Mardi 28	17.00	Animation en LS au C.R.S. (Fin 20.30)
Jeudi 30	19.00	

**JUIN 2013**

Samedi 1	11.30	Fête « Barbecue » organisée par la R.A.S.T. Jeux de carte « Manille »
Mardi 11	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis
Samedi 15	12.00	Pétanque (Champ. National Tête à tête) organisé par D.H.C. Kortrijk
Mardi 25	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis

**LIÈGE****Sur'Cité**

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège  
Tél : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06  
E-mail : [surcite@gmail.com](mailto:surcite@gmail.com)

**AVRIL 2013**

Mardi 02	20.30	SUR'Cité Table de conversation : « Égalité des chances »
Samedi 06		Tchantchès Djônes Activité extérieure
Mardi 09	20.30	SUR'Cité Conférence sur le cancer du sein
Samedi 13		RUSSL Tournoi de pétanque
Mardi 16	20.30	SUR'Cité Conférence sur la malnutrition
Dimanche 21	14.00	50+ Rami + AG
Mardi 23	18.00	SUR'Cité Café-signes

Mardi 30	20.30	SUR'Cité Table de conservation : « Rôle de Test-achats »
----------	-------	--

**MAI 2013**

Samedi 04		Tchantchès Djônes Activité extérieure
Mardi 07	20.30	SUR'Cité Table de conservation : « Égalité des chances »
Samedi 11		RUSSL Activité extérieure
Mardi 14	20.30	SUR'Cité Atelier : Kaerobic, la méthode de Julie Débatty
Dimanche 19	14.00	50+ Rencontre amicale
Mardi 21	20.30	SUR'Cité Journal signé
Mardi 28	20.30	SUR'Cité Table de conversation : Combien de communautés existent en Belgique ?

**JUIN 2013**

Samedi 01		Tchantchès Djônes Soirée africaine
Mardi 04	20.00	SUR'Cité Table de conversation : L'accessibilité à la TV en Belgique
Samedi 08		RUSSEL Activité non communiquée
Mardi 11	20.00	SUR'Cité Conférence : Droit à l'enfance
Dimanche 16	14.00	50+ Rencontre amicale
Mardi 18	20.00	SUR'Cité Conférence : Les stéréotypes du rascisme ordinaire
Mardi 25	20.00	SUR'Cité Journal signé

Tous les mardis

14 à 18h : L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)  
18 à 22h : Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures il faut prendre RDV)  
18 à 24h : « SUR'Cité » est ouvert

Tous les 3ème samedis du mois :

18h30 : Messe traduite en langue des signes à l'Église St-Remacle

Le CEFORSO (CEntr de FORmation pour SOurds) continue.

Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire par fax, e-mail ou tél. Nos coordonnées se trouvent au bas de la page.

**Voici les horaires :**

Cours de Langue des Signes :  
1ère année (2ème niveau) Les lundis de 18h30 à 20h30.  
1ère année (1er niveau) Les mardis de 18h30 à 20h30.  
2ème année Les jeudis de 18h30 à 20h30.  
3ème année Les mardis de 18h30 à 20h30.

Cours d'alphabétisation (Français) :  
1er niveau Les mardis de 15h00 à 16h30.  
2ème niveau Les mardis de 16h30 à 18h00.

Cours de Lecture Labiale :

Tous les niveaux Les mercredis de 15h00 à 17h00.

Cours d'informatique :

Tous les niveaux Les jeudis de 13h00 à 17h00.

**NAMUR****Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants**

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur  
Tél /Fax : 081 30 06 62

Salle «Chalet» : Rue du Cimetière 25 - 5100 Jambes

**AVRIL 2013**

Samedi 13	10.00	5è Anniversaire de pétanque à Arlon
Mercredi 10	14.00	Lioba 50+ Jeux de loisirs Fondue Bourguignonne
Samedi 20	10.00	2ème Tournoi de l'amicale de pétanque à Eupen
Dimanche 28	14.00	Réunion ordinaire Conférence « AWIPH » Hamburger

**MAI 2013**

Mercredi 8	14.00	Lioba 50+ Jeux loisirs
ATTENTION pas 4è dimanche		
3è Samedi 18	14.00	Réunion ordinaire Souper « Fête de la Pentecôte

**JUIN 2013**

Samedi 8	10.00	20è Anniversaire de pétanque (Verviers avec Eupen) à Verviers
Mercredi 13	14.00	Lioba 50+ Jeux de loisirs
Samedi 22	10.00	3ème Tournoi de l'amicale de pétanque à Charleroi
Dimanche 23	14.00	Réunion ordinaire Pain saucisse

**MONS****Société Royale Silencieuse Boraine-Mons**

Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél /Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

**VERVIERS****Amicale Silencieuse de Verviers**

Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy  
Tél /Fax : 04 365 55 45  
Portes ouvertes le 1er dimanche du mois à partir de 14h00

Agenda non reçu

ATTENTION CHANGEMENT : LE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS.

# Autres annonces

## ARTS ET CULTURE

### **AVRIL 2013:**

Samedi 20 avril : 14h30 La Louvière : Centre de la Gravure . Visite guidée en LS d'une des 5 grandes expositions de l'année 2013\* : David Lynch « Circle of Dreams ». Estampes et courts métrages d'un des plus célèbres réalisateurs actuels de cinéma.

\* Le Soir, Mad du 10/01/2013

### **MAI 2013:**

Samedi 4 mai 16h : conférence de Michel François sur l'Histoire des Sourds en Finlande (salle La Charrette)

### **JUIN 2013:**

Dimanche 16 : journée de découverte culturelle en LS au bon air dans la région de Tournai (Néchin avec circuit en bateau sur le canal de l'Espierre).

Samedi 29, 14h15 : visite guidée avec interprète de l'exposition «Veggie mania . Légumes insolites et oubliés » au Moulin de l'Alimentation à Evere.

Pour tout renseignement complémentaire : voir notre site : [www.artsetculture.be](http://www.artsetculture.be) ou écrire à [president@artsetculture.be](mailto:president@artsetculture.be)

## **ATELIERS DU MONCEAU**

*Aide aux sourds et malentendants*

*Rue de l'Avenir 75*

*4460 Grâce-Hollogne*

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

E-mail : [laure.fiasse@dumonceau.be](mailto:laure.fiasse@dumonceau.be)

[alain.klinkenberg@dumonceau.be](mailto:alain.klinkenberg@dumonceau.be)



**Réparation de palettes**

**Fabrication de châssis en bois**

**Fabrication de caisses et caissettes**

**Rabotage industriel**

**Petite menuiserie**

**Fabrication de pallox's**

**Mise en caisse**

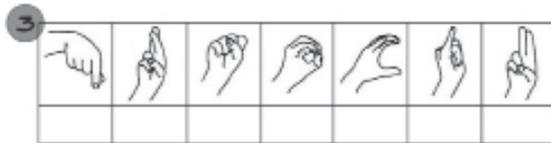
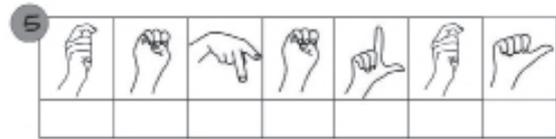
**Placards**

**1<sup>er</sup> atelier européen bilingue langue des signes – français**

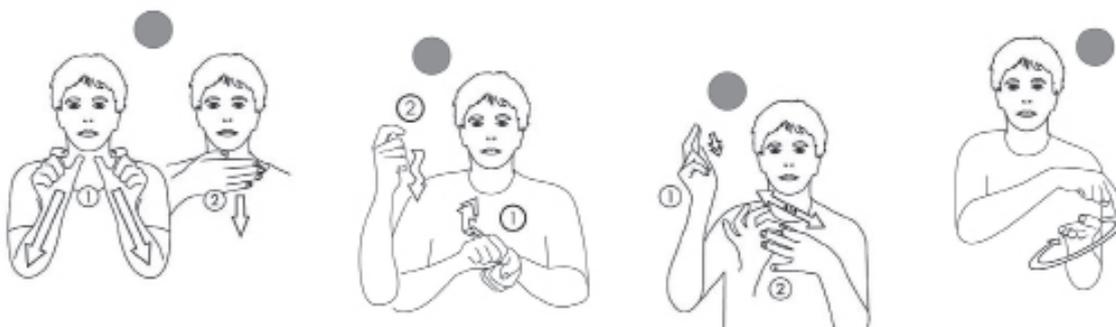
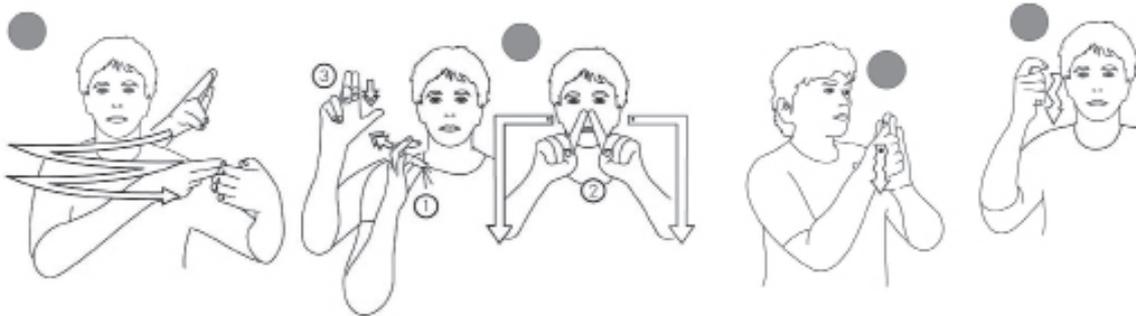
**Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail**

## Art

Remettez les lettres dans le bon ordre.  
Vous obtiendrez un mot en rapport avec l'art.

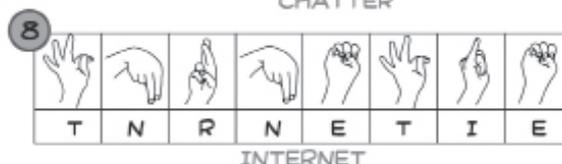
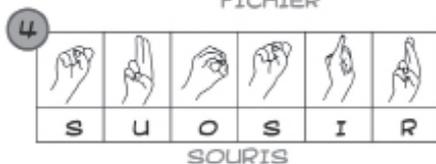


Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.



## Solution au jeu «Informatique» du Sournal n°116

### SOLUTIONS



Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.



Le Sournal souhaite voir ses textes traduits  
en langue des signes.

Si vous avez un très bon niveau de langue  
des signes et comprenez assez aisément  
le français, si vous êtes motivés pour  
tenter l'expérience avec quelques textes,  
bénévolement, afin que l'information  
devienne accessible aux personnes sourdes  
ne sachant que difficilement lire et écrire,  
n'hésitez pas à nous contacter, nous verrons  
ensemble ce qu'il est possible de mettre en  
place.

Le Sournal souhaite également diversifier ses  
dessinateurs. Vous êtes bon dessinateur et  
aimez illustrer des textes ? N'hésitez pas non  
plus à nous contacter !

[sournal@ffsb.be](mailto:sournal@ffsb.be)